



SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2024
COMMUNE DE LA CHAPELLE CRAONNAISE (Mayenne)

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la commune de LA CHAPELLE CRAONNAISE dûment convoqué le six décembre s'est réuni en session ordinaire, à la salle Benjamin Anger sous la présidence de Monsieur Gérard LECOT, Maire.

Étaient présents : MM GAROT Rémi, BEAUMONT David et COUËTOUX DU TERTRE Christophe adjoints,
 MMES BARBE Viorika, GUINEHEUX Estelle et PRAMPART Maryline et MM. AUBERT Hervé et HOUTIN Jean-Christophe.

Etaient excusés : M BOITTIN Etienne et Mme CHAUDET Denise qui a donné pouvoir à M GAROT Rémi.

Formant la majorité des membres en exercice

Le Conseil Municipal a désigné M COUËTOUX DU TERTRE Christophe conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers : En exercice 11

Quorum 06

Présents 09

Votants 10

Approbation du compte-rendu de la réunion 6 novembre 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 06/11/2024.

Ordre du jour

- Aménagement du bourg : présentation nouveau projet et sa validation ;
- Validation devis de l'entreprise PIGEON.

Questions diverses :

- Organisation vœux ;
- Fermeture du restaurant l'Etangs Anciens,
- Les berges de l'étang : travaux et budgétisation ;
- Choix référent gestion des déchets auprès de la CCPC.

- **Délib 2024-12-01 : aménagement du bourg : présentation nouveau projet et sa validation**

La société TECAM est venue le lundi 25 novembre expliquer son nouveau projet avec le budget demandé.

L'estimation de base est de 243 285,90 € HT soit 291 943,08 € TTC. Des options peuvent être ajoutée ou retirée au montant de base.

Les montants indiqués ici sont susceptibles d'évoluer en fonction de la variation des matériaux.

Des travaux de réseaux d'eau pluviale doivent être réalisés pour la partie route de Denazé (rue des Loisirs). Une demande de réalisation des travaux pour 2025 a été effectuée auprès de la CCPC compétente. Nous sommes en attente de son retour.

Il faudra faire les demandes de subventions et notamment le DETR.

Il est essentiel de prendre rendez-vous avec la trésorerie afin d'avoir son avis sur la réalisation de ces travaux.

Après avoir discuté, les membres du Conseil décident :

- **De réaliser les travaux d'aménagement du bourg si toutes les conditions le permettent ;**
- **De donner tous pouvoirs au Maire afin de mener à bien ce projet tant dans la demande de subvention que dans la démarche d'élaboration du marché public.**
- **Délib 2024-12-02 : Validation devis de l'entreprise Pigeon**

Rémi GAROT a demandé un devis à l'entreprise PIGEON pour la voirie du chemin de la Métairie, de la place de l'Eglise (pour le trottoir de Madame DANSOU et vu que cette partie ne fait plus partie du projet de réaménagement) et du lotissement des Acacias.

	Montant HT	Montant TTC
Chemin métairie	4 236,71€	5 054,10 €
Place de l'Eglise	828 €	993,60 €
Lotissement des Acacias	1 140 €	1 368 €
Totaux	6 204,75€	7 445,70€

Après avoir discuté, les membres du Conseil décident :

- **De réaliser les travaux de voirie ;**
- **De valider avec quelques modifications le devis de l'entreprise Pigeon**
- **De donner tous pouvoirs au Maire afin de mener à bien ce projet.**

Questions diverses :

- Organisation des vœux

Prévue le dimanche 5 janvier à 10h30 à la salle Benjamin Anger.

Les invitations ont été adressées lundi. Une annonce paraîtra sur Ouest-France du mardi 31 décembre et sur le Haut Anjou du vendredi 27 décembre.

Il faudra prévoir des galettes des rois briochées, du vin pétillant, de l'eau et des boissons sans alcool.

Il n'y aura pas de repas cette année.

- Fermeture du restaurant l'Etangs Anciens

La municipalité a été informée par un mail du 27 novembre 2024.

➤ Les berges de l'étang : travaux et budgétisation

La parole est donnée à Rémi GAROT.

L'estimatif réalisé par le Bassin de l'Oudon :

Technique		linéaire (m)	Surface (m2)	volume (m3)	PU	Coût H.T
Fascine de saule	Installation chantier					300,00 €
	Retalutage	100			5,3	530,00 €
	Géotextile coco		250		5,85	1 462,50 €
	Fascines de Chataignier + pieux	200			90	18 000,00 €
	Matériaux terreux (remblais)			50	15	750,00 €
	Ensemencement talus		200		1,2	240,00 €
					TOTAL H.T.	21 282,50 €
					TOTAL T.T.C	25 539,00 €

Les travaux envisagés n'ont pas pu être terminés en raison des conditions climatiques. Si on se fie à l'estimatif réalisé par le Bassin de l'Oudon, un budget de 25 000 € est à prévoir.

➤ Choix référent gestion des déchets auprès de la CCPC

Lecture courrier de la CCPC.

Christophe COUËTOUX DU TERTRE et David BEAUMONT sont désignés référents.

➤ Horloge de l'église

La personne qui fait la vérification annuelle de l'horloge a indiqué qu'il serait opportun que la municipalité rachète des échelles en alu. Celles en place sont vermoulues et pour des raisons de sécurité (chute du vérificateur) elles devraient être changées.

➤ Bulletin municipal 2025

Heure de fin de réunion : 22h15

Proposition de date du prochain conseil : le mardi 28 janvier 2025 à 20h00 à la salle Benjamin Anger

Le secrétaire de séance
COUËTOUX DU TERTRE Christophe

Le Maire
Gérard LECOT